

MINISTÈRE DE LA REGION WALLONNE

[C - 2004/27208]

Carte constituant l'annexe de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 adoptant définitivement la révision du plan de secteur de Nivelles en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique mixte sur le territoire de la commune de Tubize (Tubize et Saintes) (planche 39/1N) publié au *Moniteur belge* du 13 août 2004, pp. 60385 et suivante

